

Conditions Générales de Vente

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion de ventes effectuées par nos services.

En signant la convention ou le bon de commande ou en acceptant la confirmation de commande, notre cocontractant reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées.

Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit de notre part peuvent modifier l'application des présentes conditions générales.

En cas de contrariété entre les conditions générales de nos cocontractants et les nôtres, il est convenu que ces dernières prévaudront

2. Validité des offres

Sauf stipulations contraires et écrites, le délai de validité de nos offres est à dater de leur publication en ligne.

3. Commandes

Toute commande qui nous est confiée ne nous engage qu'après confirmation écrite de notre part et sont sous réserve des disponibilités de stock.

Les modifications apportées par le client à son bon de commande ou à notre offre ne seront valables qu'à la condition que nous les ayons acceptées et confirmées par écrit.

En cas d'annulation unilatérale d'une commande par le cocontractant, nous nous réservons le droit d'exiger une indemnité égale à 30% du montant total de la commande.

4. Délais

Les délais fixés pour nos prestations ou livraisons ne sont donnés, sauf stipulation contraire, qu'à titre indicatif.

Si un délai est impératif, il doit clairement être spécifié comme tel sur le bon de commande.

Dans ce cas, l'acheteur peut, lorsque la livraison subit un retard, prétendre à une indemnisation sans que celle-ci puisse excéder 10% du prix global de la commande.

Même dans ce cas, les circonstances suivantes nous libèrent de nos délais :

- Cas de force majeure (en ce compris, notamment, les grèves, incidents d'ordre technique, retard du fournisseur et pénurie de main-d'oeuvre);
- Non-respect des conditions de paiement;
- Changements décidés par le client en cours de processus de vente/livraison;
- Non-fourniture des informations souhaitées endéans le délai spécifié;

5. Livraison – Fourniture

Si l'acheteur omet ou refuse de prendre livraison des produits ou services commandés, nous nous réservons le droit d'exiger l'exécution du contrat ou de considérer, après mise en demeure préalable, le contrat comme étant résilié de plein droit. Dans ce dernier cas l'acheteur nous sera redevable, de plein droit et dans les huit jours après la notification de cette résiliation, d'une indemnité forfaitaire à concurrence de 30% du prix de vente.

Frais de port: La cave de Bacchus s'adjoint les services de Bpost.

Les frais de livraison pour les produits achetés sur la boutique en ligne sont les suivants:

Poids du colis < 30 kg: forfait de 10,50 € TVAC pour livraison à une adresse personnalisée en Belgique à J+1

Au delà de 30 kg, nous nous réservons le droit d'augmenter ce forfait et de l'adapter aux conditions générales du transporteur désigné (Bpost, UPS, DPD, ...).

6. Clause de réserve de propriété

Le vendeur conserve son droit de propriété sur les produits vendus jusqu'au paiement intégral du prix et de ses accessoires (frais éventuels, intérêts et pénalités). En conséquence, l'acheteur s'interdit expressément de vendre, céder, donner en gage et en général aliéner les produits faisant l'objet du contrat, avant apurement de son compte.

Le vendeur pourra se prévaloir de la présente clause de réserve de propriété huit jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'acheteur et restée sans effet. Les produits devront alors être restitués au vendeur immédiatement et sur simple demande.

L'acheteur restera néanmoins seul tenu de la perte ou de la destruction, même par cas fortuit ou force majeure, des produits vendus ou du fruit des prestations.

Toute personne participant à une activité organisée à ou par La cave de Bacchus (que ce soit en cave, au jardin ou dans un autre lieu) cède irrévocablement son droit à l'image. La cave de Bacchus, en la personne physique de son gérant, s'engage à utiliser les supports médias (photo/vidéo/audio) produits ou reçus qu'à des fins d'autopromotion et de diffusion sur les médias de son choix. Ceux-ci ne seront en aucun cas cédés ou vendus à des tiers.

7. Prix

Les prix fixés sont libellés en euros, TVA comprise.

Sauf stipulation contraire, ils ne comprennent pas les frais de transport qui feront l'objet d'une majoration séparée, si nous sommes chargés de celui-ci ou de son organisation. Sauf stipulation spécifique, nos prix ne sont en principe pas révisables.

(*) En cas de paiement par carte bancaire en notre établissement, le prix TVAC sera majoré de 1,95% pour frais de transaction électronique sécurisée. (SumUp)

8. Paiement

Les commandes de produits et services sont payables à notre siège social lors de la commande, selon les modalités prévues et publiées sur notre site à savoir :

Pour la vente de produits en ligne :

- par virement bancaire au moment de la commande
- par paiement en cash ou payconiq au moment du retrait de la commande en notre établissement (*).

Pour les prestations de service (événementiel / animation en cave, table d'hôtes /réception et dégustation) :

- par virement bancaire au moment de la réservation
- par paiement en cash ou payconiq (*)

La cave de Bacchus n'octroie aucun délai de crédit.

En cas de désistement, le montant demandé pour la réservation d'un bien ou d'un service ne sera remboursé que s'il est caractérisé de cas de force majeure ET motivé au minimum 5 jours ouvrables en amont de la prestation.

Toute contestation relative à une facture devra nous parvenir par écrit, dans les quinze jours de son envoi.

Le consommateur tel que défini par la loi du 14/07/1991 peut exiger le bénéfice de l'application des indemnités et intérêts dans la mesure et les conditions fixées par la présente clause, en cas d'inexécution de nos obligations.

9. Garantie

Les produits seront censés être agréés par l'acheteur cinq jours calendrier au plus tard après la livraison, sauf réclamation précise et détaillée qu'il nous notifierait avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée.

L'agrément couvrira tous les défauts apparents et défauts de conformité, c'est-à-dire tous ceux

qu'il était possible à l'acheteur de déceler au moment de la livraison ou dans les cinq jours calendrier qui ont suivi par un contrôle attentif et sérieux.

A l'exception des prestations de référencement, nous garantissons les produits et prestations que nous vendons contre les défauts cachés pendant une période de 12 mois à compter de la livraison. Cette garantie est soumise aux conditions qui suivent.

La garantie ne peut être mise en oeuvre que si les conditions suivantes sont réunies :

- le défaut rend, dans une mesure importante, le produit impropre à l'usage auquel il est habituellement destiné ou à un usage spécial expressément mentionné dans les conditions particulières de la vente;
- le produit est utilisé dans des conditions normales; la garantie ne pourra notamment s'appliquer si les instructions d'utilisation n'ont pas été respectées, ainsi qu'en cas de modification par une personne qui ne serait pas professionnellement qualifiée et approuvée par nous.

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, l'acheteur devra nous notifier toute réclamation relative à des défauts cachés par lettre recommandée dans un délai maximum d'un mois après qu'il ait constaté ou aurait dû normalement constater les défauts.

Notre garantie est limitée, à notre choix, à la réparation gratuite ou au remplacement des produits défectueux. En aucun cas celles-ci ne seront remboursées.

L'acheteur agissant à des fins non professionnelles bénéficie des droits légaux au titre de la loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation. La présente garantie commerciale s'applique sans préjudice de ces droits. Conformément à l'article 1649quater §2 du Code civil, le consommateur est tenu d'informer le vendeur de l'existence d'un défaut de conformité dans un délai de deux mois à compter du jour où le consommateur a constaté le défaut.

10. Résiliation-résolution aux torts d'un cocontractant

Les stipulations qui précèdent ne contiennent aucune renonciation à notre droit de réclamer, à notre convenance, en cas de non paiement ou de non respect par notre cocontractant de ses obligations contractuelles, la résolution ou la résiliation de la convention avec dommages et intérêts.

En cas de résiliation-résolution du contrat aux torts d'un cocontractant, il sera dû à l'autre une indemnité forfaitaire de 30% du prix total.

11. Litiges

En cas de contestation entre parties ou de poursuites en paiement, sont seuls compétents les tribunaux dont dépend notre siège social.

12. Changements de la convention

Tout changement des conventions spécifiques ou des conditions générales présentes devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par toutes les parties.

13. Clause salvatrice

La non validité ou l'illégalité d'une des clauses prévues dans les contrats (conditions spécifiques et générales) convenues entre parties, n'entraîne aucunement une invalidité ou une nullité des autres conditions du contrat conclu entre parties – clauses restant intégralement valables.